



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 131– 22 septembre

Faits saillants

- La Suisse franchit le seuil des 9 millions d'habitants
- Maintien du taux directeur de la BNS à 1,75 %
- Rebond du commerce extérieur en août

Guerre en Ukraine

Sanctions : Le Conseiller fédéral en charge de l'économie, Guy Parmelin, a justifié cette semaine dans la presse les raisons pour lesquelles l'exécutif suisse refusait l'adhésion de la Suisse à la « Task-Force REPO » du G7 sur l'argent des oligarques, à contre-courant des récents plaidoyers de l'Association suisse des banquiers et de plusieurs représentants politiques. Arguant de la polarisation du monde, G. Parmelin appelle à la retenue en tant que pays neutre, soutenant également que la Task-Force serait un organe politique servant les intérêts des États participants et que ces intérêts ne correspondraient pas nécessairement à ceux de la Suisse. Pour autant, le Conseiller fédéral a tenu à préciser que si d'autres places financières importantes, comme Singapour, devaient rejoindre la Task-Force, le Conseil fédéral pourrait procéder à un nouvel examen de l'hypothèse d'une adhésion.

Macroéconomie

Croissance : Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a revu légèrement à la hausse sa prévision de croissance pour 2023, à 1,3 % (contre 1,1 % prévu en juin dernier), un seuil qui reste toutefois inférieure à la moyenne de long terme (1,7 %). Pour 2024, les risques baissiers continuent de dominer et le SECO a révisé à la baisse ses projections de croissance, à 1,2 % contre 1,5 % prévu auparavant. En parallèle, la Banque nationale suisse (BNS) a confirmé que la croissance devrait rester atone au-moins jusqu'à la fin de l'année en raison de la faible demande extérieure, des pertes de pouvoir d'achat liées à l'inflation et du durcissement des conditions de financement.

Commerce extérieur : Selon les douanes suisses, le commerce extérieur de biens a connu un rebond au mois d'août : en termes désaisonnalisés, les exportations ont progressé de +6,6 % et les importations de +3,8 % sur un mois, compensant ainsi la forte baisse du mois précédent. Sur les 7 premiers mois de l'année, le solde commercial a atteint 34,3 Mds CHF, en hausse de +14,5 % par rapport à la même période de 2022, et ce en raison de l'augmentation de la valeur des exportations alors que les importations sont restées à peu près stables. Pour mémoire, l'excédent commercial s'est élevé en 2022 à 43 Mds CHF avec des niveaux record d'exportations et d'importations, essentiellement liés à la hausse des prix et au commerce de métaux précieux.

Démographie : Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la Suisse compte officiellement 9 M d'habitants depuis la fin du mois de juin en intégrant la population non permanente (travailleurs de courte durée, demandeurs d'asile). Après avoir ralenti pendant les années de pandémie, l'immigration a de nouveau été soutenue en 2022, avec 190 500 arrivées, soit 15 % de plus qu'en 2021, dont 21 900 ressortissants suisses de retour au pays et 168 500 étrangers. La Suisse, qui compte désormais plus d'habitants que l'Autriche voisine, se caractérise par un vieillissement démographique rapide et marqué – les plus de 64 ans représentant plus de 20 % de la population. Son déficit de natalité est ainsi compensé par une immigration plus importante, favorisée par

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 21/09	Var. vs 14/09
EUR/CHF	0,9667	+0,8 %
USD/CHF	0,8934	+1,5 %
SMI	11 079	-0,2 %
Taux 10a	1,035 %	-11 pb

l'attractivité du pays. Selon l'OFS, la Suisse pourrait franchir le cap des 10 millions d'habitants en 2040 - un seuil que le parti majoritaire (UDC) n'entend pas voir dépassé et qu'il met en avant dans la campagne électorale actuelle.

Secteur financier

Secteur bancaire : Lors de sa conférence de presse du 21 septembre, la Banque nationale suisse (BNS) a annoncé la mise en place d'une mesure visant à étendre ses possibilités à mettre des liquidités à la disposition des banques, comme préconisé par le récent rapport du groupe d'experts sur la stabilité des banques. Ainsi, la BNS pourra à l'avenir accorder, si besoin, à toutes les banques domiciliées en Suisse des liquidités en échange de garanties sous forme de créances hypothécaires, pour autant qu'elles s'y soient préparées. Pour bénéficier de ce soutien, qui n'était auparavant disponible que pour les banques d'importance systémique, les prêteurs devront être en mesure de transférer les hypothèques à la Banque centrale.

Politique monétaire : Alors que la plupart des experts et des marchés financiers s'attendaient à une 6^{ème} hausse consécutive des taux, la BNS a opté pour un statu quo en maintenant son principal taux directeur à 1,75 %. L'institution a fondé sa décision sur (i) le léger recul de la pression inflationniste (1,6 % en g.a en juillet et en août), (ii) le resserrement important de la politique monétaire déjà effectué depuis juin 2022 et (iii) de meilleures perspectives conjoncturelles sur le court-terme. Au regard des incertitudes liées aux effets de second tour, avec une hausse des loyers et des prix de l'énergie attendue pour 2024, la BNS n'exclut toutefois pas un nouveau resserrement à moyen terme. Elle se dit en outre prête à intervenir sur le marché des changes afin de garantir des conditions monétaires appropriées, principalement par la vente de devises pour limiter l'inflation importée.

Secteurs non financiers

Energie : Le Conseil fédéral a renouvelé son objectif de réduction volontaire de 15 % de la consommation de gaz pour le semestre d'hiver (octobre 2023 à mars 2024), correspondant à environ 3,6 TWh. Ces économies doivent contribuer à réduire le risque de rupture d'approvisionnement en énergie au cours de l'hiver et ciblent les ménages, l'industrie, les services et l'administration. A ce stade, l'exécutif n'a pas pris d'autres mesures et n'a fixé aucun objectif d'économie d'électricité. Pour rappel, ne disposant pas d'infrastructure de stockage sur son territoire, la Suisse est entièrement dépendante des importations pour son approvisionnement en gaz naturel.

Santé : Les débats sur la maîtrise des coûts de la santé pour la population sont une nouvelle fois au cœur de la rentrée politique helvétique. Jugé en crise depuis plusieurs années déjà, le financement du système de santé ne serait assuré en 2024 qu'à raison d'une nouvelle hausse des primes d'assurance maladie de 8 à 9 %, après une hausse moyenne de 7 % en 2023. Or, cette dernière n'a pas permis de couvrir la hausse des coûts de la santé, poussant les caisses à puiser dans leurs réserves – passées de 10,6 Mds CHF fin 2021 à 7,2 Mds fin 2022. Lorsqu'un assureur ne remplit pas les exigences légales minimales en matière de niveau de réserves, il doit reconstituer les réserves par une hausse supplémentaire des primes. Selon l'association des assureurs maladie Santésuisse, le Conseil fédéral devrait s'attaquer à la source du problème pour faire baisser les coûts de la santé, en agissant notamment sur le prix des médicaments qu'elle estime trop élevé en Suisse (les génériques seraient en moyenne deux fois plus chers qu'à l'étranger). L'association préconise entre autres une révision des marges sur les génériques, trop peu avantageuses pour les pharmacies – de manière à économiser 1,4 Md CHF par an.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international